



Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

## Avec le Grand Castélou, la mise à l'honneur de tous les patrimoines de la Narbonnaise



Après plusieurs années d'études et de travaux, l'ancien domaine viticole du Grand Castélou achève aujourd'hui sa mue pour devenir la Maison de la Narbonnaise, lieu d'accueil et de sensibilisation du public et Maison du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Ce vaste chantier porté par la Ville de Narbonne est aujourd'hui achevé après 3 années de travaux, pour un montant de plus de 8 M€ HT d'investissement. Le projet a été le fruit d'une mobilisation collective, associant la Ville, le Conservatoire du Littoral, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, l'Union européenne (fonds FEDER), l'État (Plan Littoral 21 et Dotation en soutien à l'investissement local), la Région Occitanie, le Département de l'Aude et le Grand Narbonne.

## La conjonction des énergies pour un nouvel outil de valorisation du territoire



Situé au cœur des marais du Narbonnais, le Grand Castérou est une ancienne saline, reconverte en domaine agricole au XIX<sup>e</sup> siècle. Le Conservatoire du littoral a acquis le site en 1984. Aujourd'hui, la Ville de Narbonne et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNR NM) en assurent la gestion.

Cet espace protégé recèle de grandes richesses naturelles, avec de nombreuses espèces d'oiseaux présentes grâce à la diversité des

milieux naturels, tout en disposant d'un riche passé puisque le port antique de Narbonne était implanté sur le site. C'est d'ailleurs à proximité du Castérou que l'allée romaine évoquée au Narbo Via a été découverte.

Conscientes de l'importance patrimoniale et naturelle de ce site, les différentes institutions se sont mobilisées en 2015 pour en faire un nouvel outil de valorisation du territoire à destination des habitants, des scolaires et des visiteurs. Le projet est né, avec deux composantes :

- la **Maison de la Narbonnaise**, un lieu de découverte sensible du territoire,
- la **Maison du Parc**, nouveau siège du PNR NM.



## La mise à l'honneur de tous les patrimoines

L'espace scénographique dans le bâtiment ouvrira au public au printemps prochain ; les espaces naturels quant à eux seront accessibles à tous dès janvier. Ils seront agrémentés de nouveaux observatoires et de sentiers balisés pour découvrir les milieux et la faune sauvage, en particulier les nombreux oiseaux qui fréquentent le site.

A l'entrée du bâtiment neuf, un escalier mène au **belvédère pour une vue imprenable** sur les marais alentours, le nord de l'étang de Bages-Sigean, le village de Bages et la cathédrale de Narbonne ! Depuis ce belvédère, il sera possible d'appréhender l'époque antique par une lecture du paysage et de découvrir l'emplacement du port de la Narbonne romaine.



A l'intérieur du bâtiment, le Parc accueillera les visiteurs qui pourront bénéficier d'informations sur le territoire, s'immerger à 180 degrés dans un film sur sa genèse et découvrir un **espace d'exposition temporaire**. Les visiteurs trouveront également une offre de produits locaux au sein d'une petite boutique et pourront également se désaltérer et se restaurer « sur le pouce ».



Avec la réhabilitation du « **petit château** », les élèves de la Narbonnaise pourront réinvestir la classe « Ramsar », fermée le temps des travaux : ils bénéficieront d'une salle équipée pour découvrir les enjeux de biodiversité sur leur territoire.

Enfin, **l'atelier de charpenterie de marine** investira la grande halle pour y poursuivre sa mission de restauration de bateaux patrimoniaux. Le public pourra observer le travail minutieux et le savoir-faire traditionnel de ces charpentiers, voire bénéficier de visites guidées pour être à leur contact direct.

Le site accueillera désormais un **tourisme responsable, écologique** et permettra de présenter de manière pédagogique et ludique les écosystèmes et savoir-faire locaux, tout en étant une alternative complémentaire au tourisme balnéaire du territoire.

Par ailleurs, les liens avec **Narbo Via** établis au cours du projet seront renforcés et des synergies entre les deux structures pourront être développées. Parmi les projets en commun, celui de reconstruire, selon les techniques de l'époque, l'allège romaine retrouvée sur le site.



## Un chantier exemplaire, respectueux de l'environnement



Après plusieurs années d'études, le chantier a été lancé par la Ville de Narbonne en tant que maître d'ouvrage par délégation du Conservatoire du littoral (propriétaire du site) en décembre 2021, avec la démolition d'une partie des bâtiments.

Le chantier s'est déroulé avec le souci constant de **préserver l'environnement**, avec de nombreuses mesures qui lui ont permis de décrocher le **prestigieux label « Bâtiment durable Occitanie », niveau argent** :

- Exemplarité énergétique avec le choix d'une régulation de la température par géothermie ;
- Limitation de l'imperméabilisation avec une réduction de l'emprise des bâtiments et des voiries, ainsi que la mise en place de revêtements semi-perméables ;
- Recours à des matériaux durables : ossatures et revêtements en bois, revêtements de sols en marmoleum naturel, isolation et acoustique en laine de fibre de bois et en panneaux en fibre de bois, mise en place de brise-soleil pour contrôler l'ensoleillement, ou encore réutilisation des tuiles existantes pour la couverture de la halle
- Intégration de nichoirs à oiseaux dans le bardage extérieur
- Création de petites cavités dans le mur de soubassement au sud pour les lézards et autres petits reptiles,
- Installation d'une ouverture pour l'accès aux combles du « petit château » au couple de chouettes effraie
- Aménagement d'abris à chauve-souris sur la façade du « petit château » et création de « chiroptières » (espacement entre les tuiles) sur la toiture de la grande halle.



Enfin, l'aspect de l'insertion sociale a été pris en compte, avec plus de 3 800 heures effectuées dans ce cadre durant le chantier.

A noter que les dernières plantations et les observatoires seront réalisés en novembre.

## Un projet qui mobilise les énergies



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Cette vaste opération, engagée depuis 2015 (études préalables), a été pilotée conjointement par la Ville de Narbonne et le Conservatoire du littoral, avec le soutien de l'Union Européenne (fonds FEDER), de l'État (Plan littoral 21 et Dotation en soutien à l'investissement local), de la Région Occitanie, du Département de l'Aude et du Grand Narbonne.

Le PNR NM a, quant à lui, apporté toute son expertise au travers de son programme scientifique et culturel pour permettre au public d'appréhender les enjeux du territoire.

Au total, ce projet s'est élevé à plus de 8 M€ HT dont 2,5M€ de crédits européens.

### Plus de 8 M€ HT d'investissements grâce à un important effort multipartenarial

Ville de Narbonne	1 325 155
Conservatoire du Littoral	1 271 667
Fonds FEDER (Union Européenne)	2 545 805
État - Plan Littoral 21 - DSIL	725 000 60 000
Région Occitanie	1 291 161
Département de l'Aude	461 161
Grand Narbonne	471 161
<b>Total</b>	<b>8 161 110</b>

## Les partenaires du projet

### L'État en région

Le Plan littoral 21 est un programme d'investissement porté par le préfet de la région Occitanie, le conseil régional d'Occitanie et la Banque des territoires pour accompagner la transformation du littoral vers un modèle de développement conciliant les enjeux de résilience écologique, de développement économique et de cohésion territoriale, 50 ans après la mission Racine. Signé en 2017 pour 10 ans, il est doté d'une enveloppe État de 80 millions d'euros.

La préservation du patrimoine naturel et le tourisme durable sont deux thématiques majeures du Plan littoral 21 : l'ambition est de favoriser des projets touristiques résilients basés sur une gestion de la fréquentation « raisonnée », qui permettent de renforcer l'interface Terre-Mer et de valoriser la richesse des espaces naturels sur le littoral.

A cet égard, la restauration du Domaine du Grand Castélou est un projet emblématique du Plan littoral 21. Il a bénéficié d'un soutien de l'État de 725 000 €.

### La Ville de Narbonne

Narbonne (57 000 hab.), située au cœur de la Région Occitanie, dispose d'un immense territoire de 170km<sup>2</sup> doté de nombreux atouts patrimoniaux et naturels. Au cœur d'espaces protégés exceptionnels (massifs de la Clape et de Fontfroide, Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, 5 km de plage de sable fin, lagunes...), son histoire est indissociable de la viticulture qui a façonné son territoire.

Fondée en 118 avant Jésus-Christ par les Romains, elle a acquis le titre de « Fille aînée de Rome hors d'Italie ». Ses nombreux vestiges archéologiques en témoignent. Elle a ensuite été le siège des archevêques, qui ont fait rayonner la ville pendant le Moyen-Âge en construisant des monuments impressionnants : la superbe cathédrale Saint-Just et Saint-Pasteur et le Palais-Musée. Des richesses patrimoniales inestimables, qui ont permis à Narbonne d'intégrer le réseau des Villes d'art et d'histoire, depuis 2006.

Plus grande ville de l'Aude, Narbonne mise sur ces richesses pour développer une économie touristique dynamique. Grâce à sa situation commerciale stratégique, au carrefour des grands axes, elle est aujourd'hui une ville attractive, ambitieuse, où il fait bon vivre.

Elle est activement mobilisée pour la préservation de son environnement, à travers de nombreuses initiatives en faveur du développement durable: désimperméabilisation, développement des mobilités douces, préservation des ressources... Sa forte implication pour la réalisation du projet du Grand Castélou s'inscrit dans ce cadre, avec la volonté de sensibiliser le plus grand nombre à la richesse et à la fragilité des milieux naturels qui l'entourent.

### Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a été créé en 1975 pour préserver de l'artificialisation les espaces littoraux et des grands lacs par une politique d'acquisition foncière. Aujourd'hui le Conservatoire est propriétaire de 218 000 ha sur les littoraux de l'Hexagone et d'Outre-Mer. Dans l'Aude, le Conservatoire protège 4 900 ha sur les 14 642 ha acquis sur le littoral d'Occitanie. La totalité de 4 900 ha sont dans le périmètre du PNR de la Narbonnaise.

Les sites du Conservatoire sont des aires protégées qui ont pour vocation de préserver la biodiversité et les paysages et d'accueillir le public dans le respect des équilibres naturels. Les activités traditionnelles du littoral telles que l'agriculture, essentiellement par de l'agropastoralisme, ou la chasse sont maintenues dans la mesure où elles sont compatibles avec la vocation du domaine protégé.

Dans les marais du Narbonnais, une douzaine d'éleveurs et de viticulteurs exploitent près de 500ha appartenant au Conservatoire.

Le Conservatoire du littoral confie la gestion de ses sites aux collectivités locales, qui affectent du personnel à l'accueil du public, la gestion écologique et la surveillance.

Le Conservatoire a depuis 2006 un partenariat avec la Région Occitanie, décliné avec les Départements littoraux et notamment le Département de l'Aude. Ce partenariat permet d'apporter un soutien financier à la gestion des sites ainsi qu'à des projets de plus grande envergure comme le Grand Castélou, le Refuge littoral de Sainte-Lucie, les Auzils à Gruissan...

## **La Région Occitanie**

L'Occitanie compte aujourd'hui 8 Parcs naturels régionaux classés, qui couvrent un tiers du territoire régional et rassemblent plus de 700 communes, répartis sur tout le territoire régional, en zones littorale, montagnarde ou encore de plaine. A l'initiative de leur création, la Région Occitanie intervient dans l'élaboration et les révisions de charte, comme c'est actuellement le cas sur le PNR de la narbonnaise en Méditerranée, et accompagne la mise en œuvre des projets sur le territoire. Elle a en ce sens créé un cadre partenarial avec les 8 PNR sur la période 2022-2027 autour de 3 priorités :

- > Faire des PNR des territoires pionniers face aux défis du changement climatique, de la transition écologique et énergétique ;
- > Faire des PNR des acteurs et promoteurs d'une relance économique durable et écologique ;
- > Faire des PNR des acteurs du bien-vivre et du changement des modes de vie sur les territoires.

La Région est engagée aux côtés des acteurs de la Narbonnaise depuis plusieurs années sur le projet de valorisation du Domaine du Grand Castérou, qui accueillera les agents du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée et abritera un espace muséographique accessible à tous pour découvrir le territoire, son histoire et ses savoir-faire avec la charpenterie de marine. Après l'inauguration du Domaine de Sainte Lucie en mars 2022, c'est le deuxième projet ambitieux auquel la Région contribue dans le cadre de son partenariat étroit avec le Conservatoire du Littoral sur le Département de l'Aude.

Ce projet destiné à revaloriser le domaine du Grand Castérou, qui héberge désormais la Maison de la Narbonnaise, est au cœur même de l'esprit de la future Charte du Parc en faisant de ce site une vitrine du territoire et un lieu de médiation culturelle. Cette maison favorisera, au moyen d'un espace interprétatif et d'outils pédagogiques, la sensibilisation du public aux enjeux et aux singularités et aux richesses naturelles de la Narbonnaise en Méditerranée. Elle pourra également contribuer à accentuer l'identification du territoire et à renforcer le sentiment d'appartenance à celui-ci.

Ce projet contribue également à l'amélioration des conditions et offres d'accueil du public au sein du PNR, et s'ajoute à d'autres projets structurants du territoire dans lesquels la Région et le PNR sont particulièrement impliqués : refuge littoral à Sainte Lucie, valorisation des Auzils sur Gruissan et prochainement la valorisation de deux autres sites très proches : le Rec d'argent et le Domaine de l'Oustalet.

La Région partage aujourd'hui avec ses partenaires locaux l'ambition de faire de ce site un équipement repère, instrument de médiation et d'interprétation des patrimoines naturels et culturels du territoire du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

## **Le Département de l'Aude**

Membre du Parc Naturel de la Narbonnaise dès son premier classement en 2003, le Département de l'Aude s'est toujours fortement impliqué dans son développement.

Depuis, l'outil a grandi et s'est si bien implanté sur le territoire qu'il est devenu un acteur et un partenaire incontournables du Conseil départemental pour la protection et la valorisation des richesses de la Narbonnaise.

Ce développement s'est toujours inscrit dans le respect des habitants et de l'environnement car bien avant que les sujets du réchauffement climatique et de la nécessaire transition écologique trouvent leur légitime place au cœur du débat public, le Parc de la Narbonnaise a su impliquer les citoyens, dans un travail collectif pour la préservation de ce bien commun irremplaçable : notre territoire !

Avec cet objectif partagé, le Conseil départemental et tous les autres acteurs se sont inscrits dans une dynamique commune qui nous permet aujourd'hui de déployer les politiques publiques qui préparent l'avenir.

Qu'il soit question de stratégie tourisme, agricole, biodiversité, ou notre politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles, toutes auront besoin de s'appuyer sur le Parc de la Narbonnaise pour faire de l'Aude et de ce secteur si riche d'histoire, d'hommes et de paysage un modèle de développement harmonieux et équilibré.

## Le Grand Narbonne

Créée fin 2022, la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne regroupe aujourd'hui 37 communes et plus de 135 000 habitants. Engagés dans le projet de territoire « Grand Narbonne 2030 », les élus communautaires ont pour objectif de développer l'attractivité du territoire, poursuivre la transition écologique et améliorer le cadre de vie des citoyens. Dans chacune de ses compétences et s'appuyant sur les remarquables équipements dont elle dispose, l'Agglomération a confirmé sa volonté de mettre en œuvre des politiques répondant aux grands défis de notre époque, à l'écoute des habitants des 37 communes qui la composent et respectueuses de l'indispensable solidarité intercommunale.

L'Agglomération est aussi régulièrement partenaire d'autres collectivités pour mener à bien et co-financer des projets qui entrent dans ses objectifs. C'est ainsi le cas pour le projet du Grand Castérou. A l'issue des travaux, le Grand Narbonne souligne l'intérêt de mettre en réseau la maison de la Narbonnaise avec les différents sites d'intérêts touristiques du Grand Narbonne, en articulation avec les actions de la Côte du Midi, les monuments emblématiques de Narbonne, Amphoralis et la Maison de la Clape.

## Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNRNM)

Territoire reconnu au niveau national pour sa valeur exceptionnelle, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée couvre l'ensemble du littoral audois, de l'embouchure de l'Aude à Fleury, au grau des conchyliculteurs à Leucate, l'ensemble des lagunes côtières, leurs îles et marais alentours, ainsi que les massifs de la Clape, Fontfroide et les contreforts des Corbières maritimes.

Le label « Parc naturel régional » décerné par le 1<sup>er</sup> ministre, est porté par un syndicat mixte qui regroupe communes, intercommunalités, Département, Région et chambres consulaires.

Grâce à son équipe de techniciens, le Parc est chargé de mettre en œuvre les orientations de sa Charte, qui engage l'ensemble des partenaires pour la protection, gestion, et développement économique, social ou culturel de la Narbonnaise.

Le Parc de la Narbonnaise est, entre autres, à l'origine de la reconnaissance de l'importance internationale des étangs de la Narbonnaise au titre de la convention de Ramsar – d'où le nom donné à la salle aménagée pour la découverte des zones humides par les écoles du territoire installée au Grand Castérou.

L'installation de la Maison du Parc et de la Narbonnaise au Domaine du Grand Castérou était presque une évidence au regard de sa localisation au barycentre du territoire du Parc naturel régional, au cœur des Marais du Narbonnais (site du Conservatoire du littoral, co-géré par le Parc et la Ville de Narbonne), le long du patrimoine UNESCO du Canal de la Robine et offrant une vue imprenable sur les massifs de la Clape et de Fontfroide.

Entre paysages typiques, patrimoines naturels, historiques et culturels, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'incarne au Grand Castérou pour mieux donner envie d'aller explorer de plus près le reste du territoire...

### CONTACTS PRESSE

#### PNRNM

Sévérine Marcorelle  
Tél. 06 61 56 72 08  
s.marcorelle@pnrnm.fr

#### Ville de NARBONNE

Direction de la communication  
Tél. 04 68 90 31 36  
presse@mairie-narbonne.fr

#### Conservatoire du Littoral

Murielle Ribot  
Tel: 04 99 23 29 02  
m.ribo@conservatoire-du-littoral.fr